



PAGES DE CHEZ NOUS

Images fraternelles

par

M. CHARLES DELCHEVALERIE

La Guenon

A la foire de la petite ville, nous étions entrés au « Palais des Singes » pour nous divertir des grimaces et des cabrioles de ses habitants. Dans la vaste loge aux parois de toile, de hautes cages s'alignaient, contenant chacune deux ou trois pensionnaires.

Les uns momentanément calmes et flegmatiques, voire méditatifs, les autres agités par une frénésie de mouvement, ils accueillaient les visiteurs de leur regard scrutateur et effronté de petits vieillards sceptiques. Une malice désabusée semblait animer leurs yeux brillants et minuscules où s'allumait parfois, chez tel d'entre eux, une colère puérile, quand il voyait un voisin plus adroit s'emparer du fruit qu'un spectateur avait lancé entre les barreaux.

Gris ou bruns de poil, leurs petits corps agiles, un instant immobiles, s'activaient bientôt, souplement tordus dans une sarabande fantaisiste, et nous cherchions à deviner au passage l'expression comique de leurs têtes rases de paysans madrés, de notaires fûtés, de vieux diplomates retors. Ils offraient dans leurs trépidantes poursuites et leurs brefs repos, la caricature d'une humanité finaude, gourmande et cynique, et l'on surprenait dans leurs ébats un mystérieux esprit de ruse aiguë et sans cesse en éveil. Il éclatait, par exemple, dans la joie d'avoir conquis une noisette et d'aller en trois bonds, à six pieds au-dessus

du niveau des humains, la croquer d'un coup — la mâchoire penchée — puis la décortiquer à menus doigts prestes, avec un regard noir, sourcilleux et direct pour remercier le donateur, avant de lui lancer les épluchures à la tête. On pensait, en les voyant, à de tout petits hommes sauvages, positifs, avides et cruels...

Mais, dans une des cages de gauche, il y avait, plus haut que nos têtes, un groupe que nos avances ne purent distraire. Sur le plancher d'un perchoir exigu, trois singes formaient un ensemble dont l'intensité expressive eût tenté un artiste. C'était une mère avec ses deux enfants. L'un valide, tranquille, paraissait simplement s'associer, par son détachement du monde extérieur, à la tristesse de ses voisins ; quant à la maman guenon, elle tenait entre ses bras minces son autre rejeton chétif et fiévreux, et l'on imaginerait difficilement chose plus humainement émouvante que le geste enlaçant dont ils s'enveloppaient réciproquement.

Le petit, maigrichon, souffreteux, grelottant, se blottissait contre la poitrine maternelle avec un air de douloureuse sécurité dans la détresse qui rendait plus poignante son étreinte si totalement filiale. Sa mère le serrait contre son sein avec une ferveur tutélaire qui la rendait indifférente à tout ce qui se passait autour d'elle. Et l'on avait beau leur jeter des fruits de choix : ni l'un ni l'autre ne se souciaient des présents offerts, et dans leurs petits yeux inquiets, se lisait le trouble que leur causait une infortune qu'ils ne pouvaient comprendre. A côté du chaos furieux et burlesque des autres cages, de la gymnastique effrénée des sauts et des balancements, cette image statique saisissait par sa simple et inattendue puissance pathétique.

Une mère guenon tragiquement immobile et muette, couvant son fils condamné d'un regard dont la déchirante tendresse traduisait aussi la vaine protection du bras qui entourait le corps frissonnant ; un petit singe poitrinaire, prostré dans une attitude d'abandon désespéré, pelotonné contre sa mère comme s'il sentait qu'en cette chaleur familière est le meilleur refuge où l'on puisse mourir ou trouver la force de renaître, c'était, recréé dans l'énigmatique animalité, le drame éternel de la race frappée dans sa sève et qui veut essayer de durer, le drame qui a inspiré tant de chefs-d'œuvre pour évoquer le destin qui pèse sur les enfants des hommes.

Cette douleur silencieuse qui, dans son humilité, rappelait le souvenir des *Pietas* célèbres, cette douleur qui ne se souciait pas de nous qu'elle avait si brusquement captivés, montrait, mieux

que toutes les analogies physiologiques, le lien qui rassemble les êtres en proie à la vie, et les unit d'autant plus étroitement que leur conscience est plus éveillée. Et, sous l'empire de cette solidarité occulte, nous nous surprenions à contempler le petit singe mourant dans les bras de sa mère, avec une pitié lancinante, une émotion muette et profonde, où s'affirmait le respect instinctif par lequel on se doit de reconnaître tout ce qu'il y a de fraternel et d'honorer tout ce qu'il y a de sacré dans la souffrance universelle.

L'achat

Comme nous passions, ce matin, par une vieille rue d'un quartier qui ne m'est pas familier, mon ami Pierre qui y est né, lui, m'a conté un souvenir. L'histoire n'a assurément pas le moindre intérêt romanesque, et néanmoins elle me poursuit tout de même. Laissez-moi vous la narrer :

C'est là, me dit Pierre, en me montrant un magasin de « confections pour hommes et enfants » à l'enseigne désuète du *Petit Bénéfice*, c'est là que ma mère me conduisit vers ma dixième année, pour faire certain achat. Et je garde une gratitude secrète à cette vétuste boutique d'où je suis sorti meilleur que je n'y étais entré.

Il s'agissait de rendre quelque prestige à ma garde-robe délabrée, car la distribution des prix était proche. Or, nous étions pauvres, notre maigre budget alimenté exclusivement par l'opiniâtre labeur de mon père, était fort limité, et ma mère qui, par des prodiges d'économie et d'activité, parvenait à donner à la maisonnée un aspect d'aisance et à notre vie commune une allure confortable, n'avait pas son égale pour tirer d'une pièce de cent sous son maximum d'utilité domestique... Je me rends compte maintenant des efforts auxquels cette diligente ouvrière de bonheur s'astreignait allègrement, avec un courageux sourire, pour donner aux siens l'illusion du bien être...

Nous étions donc entrés pour choisir un costume et, tout de suite, j'avais été séduit par l'élégance d'un « complet » de drap bleu avantageusement étalé sur un mannequin de ma taille. Empressé, le marchand s'était mis à vanter les mérites de sa coupe et de ses étoffes. Mais ma mère, en femme qui sait ce qu'elle veut, arrêta, de prime abord, le verbeux tentateur en notifiant ce qu'elle désirait et le prix qu'elle n'entendait pas dépasser.

Le vendeur nous conduisit alors dans un coin de la salle, où il exhiba à ma mère divers costumes pouvant convenir à des galopins de mon calibre. L'excellente femme les examinait un à un, soigneusement : il fallait qu'ils fussent de bon usage et seyants sans excéder les possibilités de ses ressources. Je la vois encore palpant les tissus, les soupesant, éprouvant leur résistance. Un pli au front, elle se livrait à de muets calculs. Cependant, j'avais, moi aussi, mon idée d'instant en instant plus absorbante. De tous les vêtements qui nous étaient proposés, aucun ne me plaisait, et ma vanité puérile se sentait irrésistiblement attirée vers celui qui m'avait séduit à l'entrée. Aussi, je suivais d'un regard plutôt déçu la joute engagée entre ma mère et le tailleur et dont le résultat devait être de me rhabiller congruement pour le moins d'argent possible.

A un moment donné, ma mère ayant voulu, avant l'essayage, connaître mes préférences à propos des teintes de plusieurs costumes de prix identiques, remarqua ma longue figure.

— Qu'est-ce que tu as ? demanda-t-elle. Est-ce que ça ne te plaît pas ?

A la maison, nous étions accoutumés à obéir, mais aussi à parler franchement. L'occasion était inespérée :

— Oh ! maman, dis-je avec soulagement, il y a là, à l'entrée, un costume bien plus beau ! et je désignai du doigt l'objet de mes convoitises.

Le marchand, aussitôt, insinua :

— Le jeune homme a bon goût, Madame, et le costume, en effet, semble avoir été fait pour lui...

Ma mère s'enquit du prix, et se récria aussitôt : il excédait de vingt francs la somme qu'elle avait affectée à son achat. Vingt francs ! ce fut, tout d'abord, une stupeur. Mais malgré mes habitudes de soumission, je fus, dès ce moment, intenable et je n'eus de cesse qu'on ne m'eût permis d'essayer le « complet » séducteur. Et, alors, ce fut pis encore. Pensez donc : il m'allait à merveille. Avec la spontanéité de mon âge, je le considérais déjà comme ma chose, et la perspective de devoir y renoncer me devint intolérable.

— Maman, suppliai-je, puisque j'ai bien travaillé au collège, tu peux bien y mettre un peu plus, dis...

La bataille fut longue. Rougissante, ma mère s'évertuait à me faire entendre raison. Pense, me disait-elle à mi voix, avec la gêne de devoir parler de sa situation médiocre devant un étranger, qu'il me faut faire bien d'autres emplettes, acheter du linge pour

ton père, des chaussures pour ton frère... Et puis, s'il ne s'agissait que d'une petite différence : mais vingt francs, où veux-tu que j'aille les chercher ?

Peine perdue, je ne voulais rien entendre. Je me surprenais moi-même, car jamais je ne m'étais senti aussi tenace et aussi audacieux. Je m'acharnais d'autant plus que je devinais, avec mon instinct d'enfant, combien, à travers les résistances de sa raison, ma mère avait le désir de me satisfaire. Elle aussi voyait que mon choix était heureux, et, n'eût été cette satanée différence, elle se fût bientôt décidée. Finalement, je vis que je l'emportais. Cédant au caprice de mon égoïsme, elle me dit, avec cet air mi-souriant, mi-soucieux que je lui avais déjà vu au chevet des malades :

— Ça te ferait donc bien plaisir ? Eh bien, c'est entendu, petit, nous allons le prendre pour te contenter. Et pour le prix, ajouta-t-elle, comme si elle se parlait à elle-même, je vais tâcher de m'arranger...

Je triomphais !... Comment se fait-il donc que, dès que ma mère eut soldé son achat, avant même que nous fussions sortis de la sombre boutique où sur les comptoirs lisses se posait une subtile poussière d'étoffes remuées, je sentis ma joie qui tombait ? J'étais secrètement honteux maintenant. La phrase surprise me hantait : « Je vais tâcher de m'arranger... » Elle me revenait sans cesse, tandis que, suivant ma mère, j'aurais presque aussi volontiers rebroussé chemin et rapporté au magasin le précieux vêtement que je portais sans fierté, soigneusement ficelé dans son emballage.

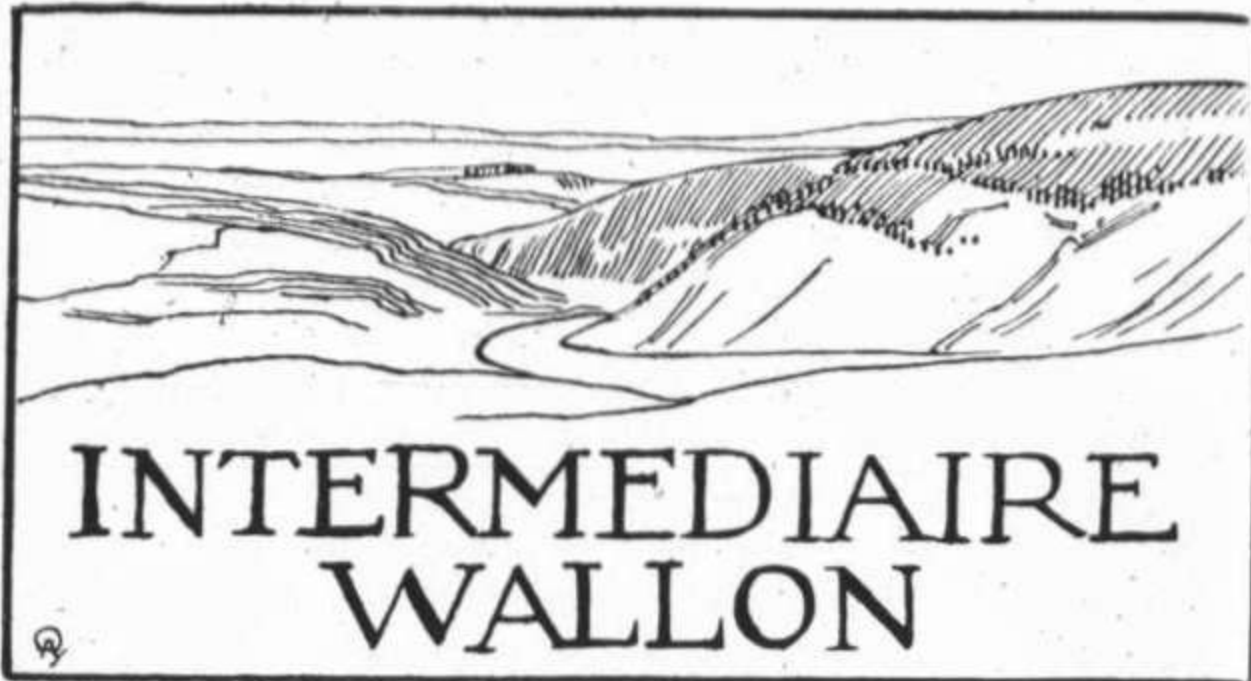
Je vais tâcher de m'arranger... Cela me rappelait ce à quoi j'aurais dû penser plus tôt : la vie de désintéressement joyeux, de sacrifice quotidien, de permanent oubli de soi que ma mère avait faite sienne, et je pensais avec une confusion intime aux privations et aux fatigues qu'elle avait certainement déjà résolu de s'imposer pour regagner les vingt francs du débours imprévu, sans que personne — sauf elle — eût à en pâtir dans la maison. Les ai-je regrettés, ces vingt francs, chaque fois que j'endossais le fameux costume dont l'achat avait déterminé cette tragédie secrète !

Aujourd'hui, disait mon ami Pierre, en contemplant d'un regard mouillé la vétuste boutique, je ne les regrette certes plus, car ils m'ont fait comprendre et aimer encore davantage l'admirable femme qui m'a donné la vie et qui s'est usée à vivre pour la seule joie des siens. Et je ne puis revoir sans émoi le magasin pous-

sièreux où, de la voir si attentive à concilier avec les exigences de mon inconscience puérile les rigueurs d'un sort médiocre, je connus qu'il faut savoir se borner et que tout désir réalisé perd sa saveur si l'on s'aperçoit qu'il se fonde sur la souffrance des autres.

CHARLES DELCHEVALERIE.





Dessin inédit d'Aug. DONNAY.

.... Quant à *n'avoir pas le droit d'ignorer* certaines choses, c'est une proposition à laquelle je ne me rallierai que lorsque la perfection absolue sera de ce monde. L'INTERMÉDIAIRE a pour devise : *il se faut entr'aider* ; s'il la remplaçait par celle-ci : *on n'a pas le droit d'ignorer*, il n'aurait plus qu'à disparaître.

(L'INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET CURIEUX, LVII (30 décembre 1908), col. 989.

Questions

Nous rappelons à nos lecteurs les questions qui ont été posées précédemment. Il est de la nature des recherches historiques, que leur documentation peut toujours s'accroître, se compléter ou se préciser. Sauf des cas exceptionnels, les enquêtes de notre Intermédiaire doivent donc être considérées comme permanentes.

Le mal de Saint Marcoul. — L'article suivant du compte communal de Mons de 1600-1601, donnant l'analyse d'une requête adressée aux échevins de cette ville, caractérise la mentalité du pétitionnaire et de son entourage :

Sur requête présentée à messieurs eschevins par Thomas Cousturier, filz de feu Jean Cousturier à son vivant huissier aux eschevins, comme il seroit entaché au visaige du mal de Monsieur saint Marcoul où que par deux fois il avoit faict le voyage sans avoir encore trouvé aucune gharison, et, comme il estoit intentionné faire autre voyage en Bourgoigne. emprès St-Claude, où qu'il avoit entendu y avoir une dame vierge et martire qui garissoit de diverses sortes de maladies, il avoit prié d'estre adisté de quelque chose des biens de ceste ville, pour adister à la despence qu'il luy conviendrait faire audit voyage, auquel avoit esté ordonnet que payez par ordonnance et quittance la somme de. xx l.

Quelle était la maladie pour laquelle on invoquait saint Marcoul ? quels étaient les lieux de pèlerinage où l'on allait réclamer la guérison ?

E. MATTHIEU.

Croyances et dictons populaires sur les œufs. — Le *Journal des Débats* du 26 septembre a publié, sous la signature de M. G. Dupont-Ferrier, un intéressant article sur les œufs brisés et la place qu'ils occupent dans les songes et la tradition populaire dans diverses régions de France. Nous y remarquons les lignes suivantes :

.... On devine bien que la vertu des œufs brisés ne se borne pas là. Les Bretonnes le savent aussi bien que les Girondines ou les Wallonnes. Certaines nuits, comme celles de la Saint-Jean et de Noël, sont entre toutes révélatrices des secrets d'amour. Pour connaître le métier de l'élu qui doit fixer leur cœur, elles cassent un œuf frais dans l'eau d'un verre : le lendemain le blanc de l'œuf coagulé dessinera le métier du mari futur. L' amoureux déniché, c'est l'œuf qui peut aider encore à l'enflammer tout à fait.

A Herstal, la jeune fille subtilise au jeune homme, pour peu que la calvitie ne l'ait pas prématurément dépouillé, trois cheveux ou sept. Ces cheveux sont glissés dans un œuf, et l'œuf est enterré sous une éminence. A mesure que l'œuf se décompose, l'amour grandit. Et quand l'œuf achève de se fondre avec la terre maternelle, l'amour devient incoercible.

Il doit, en effet, exister en Wallonie, à côté de croyances populaires, d'assez nombreux dictons où l'œuf intervient. Quelles sont ces croyances, quels sont ces dictons ?

Félicien LEURIDANT.

Réponses

Les femmes wallonnes : ce qu'on en a dit (XVIII ; XIX, 34, 194, 231, 312). — Les pages les plus savoureuses, consacrées au caractère laborieux de la femme wallonne, sont peut-être celles où Joseph GRANDGAGNAGE parle de la vieille botresse Ida. Elles se trouvent dans ces *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas*, qui firent la joie de nos pères et que les Wallons d'aujourd'hui ont un peu trop oubliés.

C'est le chapitre intitulé : *Rencontre de la vieille Ida, la botresse, qui en apprend long à M. Nicolas*. Je le copie textuellement :

Comme M. Alfred Nicolas et Gaspard cheminaient en faisant la *causette*, ils aperçurent au loin un grand et gros objet de forme carrée qui se mouvait lentement. En s'approchant davantage, Gaspard distingua que c'était une botresse portant un meuble au-dessus de son bot. En s'approchant encore, il reconnut la vieille Ida qui marchait à pas comptés, faisant le gros dos sous sa lourde charge, la tête en avant, avec un mouvement d'aller et de venir à chaque pas qu'elle faisait. Elle était coiffée du *sac* obligé, c'est-à-dire d'une pièce de toile blanche qui lui serrait le front, avec une pointe au sommet, et terminée à la nuque par une large bande de la même étoffe qui retombait sur toute la longueur de l'échine pour amortir la compression du bot. Comme toutes ses consœurs, elle portait la jupe de laine à grandes raies, le mouchoir rouge croisé sur la poitrine et le bâton à la main. Arrivée au pied d'une colline, elle s'arrêta pour reprendre haleine ; et passant légèrement son bâton derrière elle, elle y appuya son bot en écartant les jambes pour prendre un large point d'appui.

— Bon, bon, dit Gaspard ; la voilà qui fait le trépied. Nous allons la rejoindre. Va-t-elle nous en conter !

En effet c'était la vieille Ida. Elle portait sur le dos, outre ses soixante-cinq ans, une grande et massive commode. C'était un Anglais qui avait

loué dans les environs une maison de campagne, et qui, l'ayant garnie de quelques meubles, était parti un beau matin en oubliant de payer ; car il voyageait par économie. Le propriétaire faisait transporter à la ville ce qu'il avait laissé.

Gaspard, qui était d'un bon naturel, et qui avait autant d'égards pour les vieilles femmes qu'il avait de sentiment pour les jeunes, voulut décharger Ida qui sourit et le laissa faire ; et il endossa le fardeau. Mais non habitué au maniement du bot, tout ce que put faire cet honnête garçon malgré sa jeunesse et sa force, ce fut d'atteindre le sommet de la colline, où il arriva tout en eau, et où la vieille botresse se recharga en se moquant beaucoup du vigoureux jeune homme.

— Ah ! *binamé*, lui dit-elle (c'est la dénomination que les botresses emploient en s'adressant à quelqu'un, et qui se traduit bien-aimé), ne te marie jamais avec une femme de Montegnée ou d'Ans ; tu n'as pas d'assez bons reins pour cela. Tonnerre de Dieu ! j'en mettrais treize comme toi dans mon bot..... et ailleurs. Pauvre enfant, tout suant, tout soufflant, pour une minute qu'il monte !

Gaspard ne manquait pas d'une certaine vivacité d'esprit ; il riposta de son mieux. *Asticolée* par une vive réplique, la vieille Ida lâcha beaucoup de choses piquantes, excellentes, comme les botresses l'ont accoutumé. Je voudrais en régaler mon lecteur ; mais impossible de rendre en mon langage ces expressions énergiques, pittoresques, ces chaudes bourrasques et ce débit animé, qui feraient envie aux quatre évangélistes de la jeune et forte littérature.

M. Nicolas mit fin à une lutte qui devenait un peu trop grivoise, en adjudgeant le prix à la mère Ida ; et dérivant le torrent sur un sol un peu plus solide, il s'informa de la vie des botresses.

La vieille Ida était native de Montegnée, noir pays de houillères. Encore treize fois (pour m'exprimer comme elle, car il paraît que les botresses affectionnent le numéro treize), encore treize fois elle avait été à Cologne. Dès l'âge de dix-huit ans, vers l'année 1787, elle partit avec sa mère pour la grande Allemagne ; et tout en allant de ville en ville, portant à l'une les marchandises de l'autre, spéculant sur le change de la petite monnaie, elles arrivèrent ainsi jusqu'à Vienne, et revinrent par la France. Mais la révolution française, qui fit tant de mal aux nobles et aux prêtres fit aussi beaucoup de mal aux botresses. On ouvrit de nouvelles routes. Les diligences s'établirent partout. Les communications se multiplièrent et devinrent plus faciles, plus rapides. Alors les expéditions de long cours furent interdites à ces fortes femmes ; et pour peu que les chemins de fer, qui doivent faire de l'Europe une grande ville, viennent à s'exécuter, il n'y aura plus moyen pour elles de vivre à voyager. Elles ne font plus guère maintenant que des courses d'intérieur. Dans l'enceinte des villes elles gagnent leur pain à porter des fardeaux, à faire des boulets (non pas de canon, mais de houille), à transporter les effets des voyageurs qu'elles envahissent, se disputent et s'arrachent à l'arrivée des barques. Mais elles tiennent rancune aux diligences, et ne paraissent jamais à l'hôtel des messageries. Tous les printemps, à l'époque où l'on voit les oiseaux passer du midi vers le nord, on voit aussi des botresses s'expatrier par famille entière, homme, femme et enfants, pour aller faire des briques sur les bords du Rhin. Il en est d'autres, et ce ne sont pas les plus tendres, qui se tiennent aux rivages de la Meuse, et qui, la corde au cou, traînent les bateaux à la remorque comme de vrais chevaux. Liège est l'enfer des femmes ; pas de dicton plus vrai. On en voit encore, et souvent par troupes assez nombreuses, parlant, jasant, chantant et agaçant les passants, traverser les prairies du Limbourg ou franchir les hautes bruyères de Beaufays et de Theux, portant à Spa, à Verviers, à Stavelot, des légumes, des fruits, de la viande fraîche et d'autres provisions. On les rencontre également par les chemins du Condroz et de la Hesbaye, messagères fidèles, portant lettres, gazettes et paquets, tout ce qui peut faire entrer dans leur

poche un sou bien pénible. Les plus heureuses, les plus huppées d'entre elles, sont, comme elles disent, les botresses de château. C'est une vraie fête que leur arrivée à l'office. On les régale de café et de beaucoup de bonnes choses ; car elles apportent les nouvelles de la ville, les billets doux de la cuisinière et de la femme de chambre, ou bien la cornette impatiemment attendue pour la prochaine grand-messe. Ne croyez pas que ces intrépides marcheuses suivent toutes ces routes nouvelles qui parcourent de plain-pied les sinuosités des vallées. Non, non ; la vraie botresse prend les vieilles routes de nos pères, qui percent la montagne et vont droit à leur but à travers les collines, les bois et les bruyères. Aussi plusieurs chemins sont-ils encore appelés *le chemin des botresses*. Soyez sûr que c'est le plus court, sinon le plus facile.

Ida parla beaucoup de son Allemagne de 1787, que l'on retrouve encore aujourd'hui, et de sa France de la même année, dont il n'est resté que le sol et le nom. Mais ce fut surtout à notre bon pays que la vieille Ida consacra les trésors de sa rustique éloquence. Elle avait, dit-elle, souvent traversé les riches campagnes de la Hesbaye et du Brabant où l'on boit d'excellente bière blanche, où l'on sème tant de bons grains, où les hommes sont épais et forts, les corbeaux par centaines et le pain pareil à du gâteau. Elle avait parcouru maintes fois le pays montagneux des Ardennes, où l'on trouve de petits hommes alertes, enragément rusés, où l'on boit le *pequet* à gogo, et où l'on mange des truîtes, du chevreuil, des bécasses et des écrevisses, comme ailleurs du lard et de la soupe aux herbes. Elle avait passé à différentes reprises dans le comté de Namur, magnifiquement garni de vallons et de bois, de jardins, de moissons et de riantes prairies. Elle dit aussi qu'elle avait été dans les *Flamands*, au plat pays de Dixmude et de Gand, où les villes, les villages et les hameaux sont serrés les uns à côté des autres comme les poils d'une brosse, où les campagnes sont noires de soutanes, et où la cour criminelle siège durant toute l'année. Elle avait enfin visité le beau pays de Hainaut, et tenait à grande admiration les hauts châteaux de Solres, de Croy, de Chimai, de Belœil et d'Enghien. Durant les affaires de M. Robespierre, elle avait porté plusieurs lettres importantes au grand château d'Havré, où le vieux duc lui caressa le menton et se prit d'un grand éclat de rire, quand Ida (couleur locale) lui *péta au nez* le juron favori, le vrai juron du terroir, après lequel tous les jurons du monde, les *cazzo* d'Italie, les *carajo* d'Espagne, les *goddam*, les *goddum*, ne sont que parodie.

— Oui, oui, dit la vieille Ida en terminant son récit, j'ai vu bien du pays en Allemagne et en France ; mais de tous les pays que j'ai vus, je n'ai vu nulle part un aussi beau pays que le nôtre. N'est-il pas vrai, monsieur ? Qu'en pensez-vous, monsieur ?

(Extrait de : *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique*, par JUSTIN ***. Brux. Leroux, 1835. T. I, chap. V, p. 99 à 107).

R.

Les Varin (XIX, 79). — M. Albin Bodv, écrit à propos de la mort récente du graveur Eugène-Napoléon Varin, qu'il ne serait peut-être pas malaisé de rétablir la généalogie des Varin, à partir de Jean-Varin de Liège, le célèbre graveur, mort à Paris en 1672.

Cette généalogie se trouve établie comme suit dans *les Graveurs du XIX^e siècle* de BERALDI, d'après les recherches faites par la famille :

1^o) *Jean Varin* (1604-1672) eut pour fils :

2^o) *François* qui lui succéda comme tailleur général des monnaies de France et mourut en 1682, et *Pierre Varin*, graveur.

3^o) *Joseph Varin*, fils du précédent, vécut à Châlons s/Marne (1682-1751) et fut potier d'étain.

4°) *Jean-Baptiste Varin*, fils du précédent, né et mort à Châlons (1714-1795) fut potier d'étain et graveur sur métaux.

5°) *Charles-Nicolas Varin*, fils du précédent, né à Châlons et mort à Paris, (1741-1812) exerça le métier de graveur à Paris. Il dessina des portraits, composa des gravures originales et des ex-libris et reproduisit des gravures d'après Boucher et Leprince. Son frère Joseph, mort à Paris en 1800, grava des illustrations pour les livres de l'abbé de Saint-Non, reproduisit des gravures d'après les dessins de Moreau et fit un grand nombre de vues de ville.

6°) *Joseph Varin*, fils de Charles-Nicolas, né à Châlons en 1796, mort en 1843, engagé aux pupilles de la Garde, fut blessé à Waterloo, devint inspecteur du passage Colbert à Paris, puis fut professeur de dessin à Châlons en 1821 et à Epernay.

7°) Joseph Varin laissa trois fils qui furent des graveurs distingués :

Amédée, né à Châlons en 1818, mort à Crouettes en 1883, dessinateur et graveur, grava d'abord des dessins de mode et de l'imagerie religieuse, puis composa les illustrations de *l'Empire des légumes* et des *Papillons, métamorphoses des peuples de l'air*, deux ouvrages très recherchés par les bibliophiles. Il devint le graveur attitré de la maison Goupil pour la reproduction de tableaux en vogue.

Adolphe, né à Châlons en 1821, mort en 1897, a considérablement produit et a publié sur des graveurs anciens et modernes une remarquable série d'articles dans différentes revues d'art. Son œuvre capitale se compose des 72 planches qu'il exécuta pour *l'Art Industriel*. Il a fait également une suite de portraits de graveurs de l'école liégeoise.

Eugène Napoléon, né à Epernay en 1831, mort en 1911, collaborateur d'Amédée Varin, travailla avec lui pour la maison Goupil. Après avoir obtenu une médaille au salon de 1865 et une de 2^e classe au salon de 1879, il fut nommé sociétaire H-C de la Société des Artistes français. On lui doit la fameuse gravure : *Enfin seuls*, que l'étalage des marchands d'estampes a popularisée.

8°) *Henri Varin*, fils d'Amédée, né à Crouettes, peintre et graveur, expose au salon des Artistes français.

Nous notons également dans la liste des artistes français modernes :

Achille Varin, peintre sociétaire de la Société des Artistes français, qui obtint une mention honorable au Salon de 1896.

Raoul Varin, graveur, né à Reims, qui obtint une mention honorable au salon de 1892.

Ces deux artistes font-ils partie de la célèbre famille ? La chose nous semble très probable et mérite d'être vérifiée.

Telle serait cette généalogie, très curieuse assurément, puisqu'elle donne une liste ininterrompue d'artistes de talent, se succédant de père en fils, pendant plus de trois siècles. Exemple unique, croyons nous. Mais il reste à démontrer la filiation de Pierre Varin, pour lequel nous n'avons pas l'indication des dates de naissance et de décès, avec Jean Varin. Pierre fut-il vraiment le fils de Jean, ou seulement son parent ?

Quoi qu'il en soit, nous avons là huit générations d'une dynastie artistique d'origine wallonne, tout-à-fait extraordinaire. Et cette dynastie n'est pas près de s'éteindre ! Au contraire, elle paraît disposée à continuer à se transmettre de génération en génération le flambeau de l'Art. Il serait intéressant de faire sa biographie détaillée et de cataloguer ses œuvres. En réunissant un choix de médailles, de vases, de gravures de reproduction et de gravures originales, de livres illustrés, de dessins, d'aquarelles et de peintures dus à la production des nombreux Varin, on aurait les éléments d'une exposition très variée et très originale, montrant l'évolution de l'art dans une seule famille, depuis Louis XIII jusqu'à nos jours. C'est une idée que je sou mets à l'une ou l'autre des sociétés artistiques de notre Ville.

NEUVILLE.





Dessin inédit d'Aug. DONNAY

HISTOIRE

R. DUBOIS : **Les Rues de Huy**. (Ouvrage publié par les soins du *Cercle hutois des Sciences et des Arts*) Huy, Mignolet, 1910. Un vol. gr. in 8° de 766 pages, orné de 12 illustrations.

Après Liège, la ville de Huy, la seconde capitale de la principauté, trouve enfin l'historien à la fois enthousiaste et documenté de ses rues. Assurément Huy mérite cet honneur, à cause de son passé glorieux et à cause de son aspect si pittoresque d'aujourd'hui. Aucune cité n'a en effet aussi bien conservé, en plein XX^e siècle, sa physionomie médiévale, avec ses rues étroites, tortueuses, massées autour de la belle collégiale gothique. La partie primitive de Huy n'a guère été transformée, parce qu'on n'y a pas démoli, comme dans tant d'autres localités, les vieux quartiers par souci d'hygiène ou pour établir de nouvelles rues ou boulevards. Elle nous étale toujours le même réseau de rues ou de « rualles », non tirées au cordeau, présentant des angles, des retraits, des courbes attestant leur lointaine origine.

Ce livre a été écrit sans aucune prétention, pour faire connaître aux Hutois les annales de leur terre natale. Nous ne pouvons mieux le résumer qu'en reproduisant cette partie de l'avant-propos de l'auteur : « Les rues, a très bien dit M. Th. Gobert, sont comme les pages d'un livre où l'histoire de la ville, divisée en nombreux chapitres, est exposée aux regards de tous les passants. Mais quelle indifférence chez ceux-ci ! C'est pour la combattre, c'est pour les engager à lire dans ce livre ouvert continuellement sous leurs yeux que nous publions ce travail. Nous nous sommes attachés à rechercher l'origine des diverses rues de Huy, anciennes et actuelles ; à montrer, autant que possible, les transformations subies par la topographie et l'aspect de la ville ; à faire, en passant, l'historique des monuments et des édifices disparus ou existant encore,

offrant un intérêt quelconque pour les curieux, les esthètes, les amoureux des choses du passé ; à résumer la vie des hommes illustres ou remarquables dont Huy peut s'honorer et qui ont donné ou auraient pu donner légitimement leur nom à des rues ; à rappeler les institutions abolies, les industries anciennement florissantes ; à faire aussi au moyen de détails sur les mœurs, les coutumes, les habitudes, voire même d'anecdotes locales, un peu la physionomie qu'avaient jadis notre cité et ses habitants. »

Tout ce programme a été admirablement réalisé et l'œuvre de M. Dubois nous apparaît comme le travail d'histoire le meilleur et le plus complet, écrit en l'honneur de la vieille cité mosane. Une excellente table onomastique permet aux lecteurs de grouper d'une façon systématique les renseignements de nature si variée accumulés par l'auteur au hasard de l'ordre alphabétique des rues.

M. Dubois est trop modeste lorsqu'il écrit que seuls ses concitoyens trouveront quelque plaisir ou quelque profit à lire son bel ouvrage. Les érudits, les historiens, les philologues et les toponymistes y feront aussi une riche moisson. L'auteur était du reste admirablement préparé pour écrire ces *Rues de Huy*, et par ses fonctions, et par son affection filiale pour les vestiges et les pittoresques débris retrouvés dans sa chère cité, et par sa vaste et sûre érudition. Depuis vingt ans, il remue avec une ardeur inlassable toutes les archives et toutes les chroniques qui rappellent le passé de Huy : il a su les analyser et les commenter avec un sens critique très averti qu'on trouvera rarement en défaut. Ce beau livre reproduit les principales notices historiques déjà publiées par M. Dubois et consacre définitivement la réputation scientifique de son auteur. Comme l'œuvre similaire de M. Th. Gobert, qu'il a prise comme guide, on la donnera désormais en exemple. Puissent ces autres villes liégeoises partager bientôt l'heureuse fortune de Huy.

Em. Fäiron.

H. OBREEN et H. VAN DER LINDEN : **Album historique de la Belgique**. Brux. Van Oest. — In-4°, 104 p. et 235 reprodu. en planches. Prix : br. 21 fr. ; relié, 25 fr.

Ce volume dont l'éditeur d'art et d'histoire Van Oest vient de terminer la publication, se recommande par la concision de son texte et l'abondance de son illustration ; il réduit au strict minimum la part d'intérêt due aux faits historiques, dans la juste pensée qu'on peut connaître plus parfaitement l'originalité d'une race et les caractères d'une époque en observant les mœurs quotidiennes de ceux qui y participèrent qu'en se remémorant le nom des batailles qu'ils gagnèrent ou des échecs militaires qu'ils eurent à essuyer. — C'est donc plutôt de la mode, des mœurs, des travaux, des occupations, des monuments, des œuvres d'art caractéristiques d'un temps qu'on pourra se rendre compte en feuilletant l'ouvrage de MM. Obreen et Van der Linden. — Il faut les féliciter en outre d'avoir rompu avec la tradition des faiseurs de manuels illustrés qui déroutaient trop aisément

leurs lecteurs par une imagerie assurément patriotique, mais aussi d'une outrageante fantaisie et d'une absence totale de vérité scientifique. Enfin, nous devons leur savoir gré d'avoir choisi, de préférence aux tableaux, sculptures ou monuments depuis longtemps célèbres ou connus, des documents moins répandus, parfois plus humbles — mais souvent plus révélateurs et toujours, en tout cas, plus intéressants. Leurs planches se relèvent ainsi d'un bel attrait d'inédit. — Notre pays et notre art wallons leur ont fourni maintes illustrations : notons, en feuilletant le volume, les belles églises romanes de Saint-Séverin en Condroz et de Waha ; la chasse de Saint-Remacle de l'église de Stavelot, admirable travail d'orfèvrerie mosane ; les miniatures liégeoises du XIII^e siècle ; le rétable de Liessier en Hainaut français ; le lutrin d'Andenne ; la chaire de vérité de Saint Bavon par Laurent Delvaux ⁽¹⁾.

Cet ouvrage, qui intéressera les plus lettrés, pourra surtout être de la plus grande utilité à la jeunesse des écoles. Il la rapprochera des sources véritables de la science historique et l'amènera à un amour plus éclairé du passé belge.

R. D.

Memento. — Dans LEODIUM de janvier : *Notes sur Herck-la-Ville*, par C. vander Straeten, d'après une chronique écrite en 1678 par le curé de cette paroisse. *Les curés de Xhignesse*, par D. Guillaume : notes sur divers prêtres de cette ancienne paroisse.

La CHRONIQUE ARCHÉOL. du PAYS DE LIÈGE, de janvier, continue la publication de l'Inventaire archéologique de l'ancien Pays de Liège par une note illustrée de M. Florent Pholien sur la *Verrerie liégeoise*, au sujet des verres dits *frésés*, torsinés et à jambe à filigrane. *Nos collections* : accroissement du musée liégeois. *Nos conférences*, causeries populaires sur l'archéologie et l'histoire du Pays de Liège ; au programme de cette année, notamment : L'organisme humain dans les œuvres artistiques de la Wallonie, par le D^r Jorissenne ; L'ancienne cathédrale Saint-Lambert par M. Gustave Ruhl ; L'œuvre de Lambert Lombard, par M. François Colley.

LA REVUE TOURNAISIENNE (janvier) : *La Franc-Maçonnerie à Tournai au XVIII^e siècle*, par Ernest MATHIEU. *Les médaillés de Sainte-Hélène à Tournai*, par Justin MAREISAL. *Notes héraldiques, généalogiques*, etc. (suite), par le comte P.-A. DU CHASTEL. Dans les chroniques, note sur deux chefs d'œuvres de Rogier de Pastur à Laudes, peu connus jusqu'ici.

(1) Qu'il est peut-être un peu téméraire de faire naître à Gand. Voir à ce sujet le Catal. de l'Exp. des B. A. de Charleroi, p. 195.

LETTRES WALLONNES

ADOLPHE WATTIEZ : *Roses et Cardeons*, Tournai, 1911. — Wattiez incarne le mouvement wallon à Tournai. Une préface en patois d'Ernest Ponceau, président du *Cabaret wallon*, nous fait connaître les titres de Wattiez comme auteur dramatique revuiste et chansonnier, comme fondateur et boute-en-train de maintes sociétés joyeuses. Dans ce petit livre de cinquante pages sont réunies des œuvrettes françaises et wallonnes ; vers français de circonstance, d'album et de fêtes, où l'on trouvera plus de jeux de mots que de pensées sublimes, où la métrique et l'orthographe semblent avoir bu trop de champagne et mis leur barrette de travers ; vers wallons qui sont mieux dans la tournure d'esprit, le ton, le caractère et les préoccupations de l'auteur. Sans doute, dans ce recueil, les pièces françaises sont les « chardons » et les pièces wallonnes sont les « roses ». Vivent donc les chansons en bon patois tournaisien, comme *canchon dormoire* (berceuse), les *coucoubaques* (les crêpes), les *otieux* (les outils), *Batisse sans ouvrache*, *Chantecler* (relation d'une représentation de la pièce de Rostand), et autres fantaisies désopilantes plus rabelaisiennes que lamartiniennes, comme la chanson dirigée contre ce congrès de médecins qui se plaignent que la natalité diminue...

Jules Feller.

L'Inradji. — Sous ce titre, (nom de l'un des trois vieux canons de la Ville), Nivelles a vu naître récemment un nouveau journal wallon, rédigé par un groupe de jeunes gens dont M. Paul COLLET est le chef de file. « Gazette aclothe illustrée », dit le sous-titre, et en effet, on y voit de pittoresques croquis, très adroitement découpés sur ces plaques d'argile dont les typographes ingénieux font maintenant un si fréquent usage. La « gazette » est rédigée, partie en français, partie en patois ; c'est la prudente tradition de l'ancien *Aclothe* que l'on reprend ainsi. Les articles en wallon sont verveux et soigneusement rédigés, en langue pure et drue. Et voici que, fidèle toujours à la tradition, *l'Inradji* ouvre un concours littéraire ! Il nous informe en même temps qu'un nouveau cercle dramatique wallon s'est fondé en ville. C'est le troisième, paraît-il. On a marché depuis l'*Aclothe* ! Souhaitons à *l'Inradji* le succès et la vitalité de son devancier qui, on s'en souvient, périt un jour, non pas d'inanité, mais... de la rupture d'un anévrysme !...

O. C.

BULLETINS ET ANNALES

Annales de la Société archéologique de Namur, t. XXVIII, 1909⁽¹⁾.

(pp. 1-158). DD. BROUWERS : *Les fêtes publiques à Dinant du XV^e au XVIII^e siècle*. [Voir le compte-rendu donné par M. Fairon, dans *Wallonia*, XVII^e année, pp. 254-255].

(pp. 159-184). A. TICHON : *La chasse de Saint Perpète de Dinant*. Dans le trésor de l'antique collégiale de Dinant, qui dès le XII^e siècle était désigné sous le patronat de Sainte-Marie et de Saint-Perpète, l'on conservait jadis plusieurs reliques de ce dernier saint, qui étaient enfermées dans trois reliquaires en orfèvrerie. Il ne reste aujourd'hui que le buste et l'avant-bras qui ont figuré à plusieurs Expositions d'Art ancien. Quant à la chasse, elle a disparu lors des troubles de la fin du XVIII^e siècle ; M. A. T. en a recherché les traces dans les archives de la Collégiale et avec quelques rares documents qu'il y a retrouvés, essaie d'en établir une description. Par l'étude d'un tableau du XVI^e siècle, conservé au Musée de Chantilly, il en arrive à cette conclusion que la chasse qui est représentée, serait celle de Saint-Perpète qui fut transférée de Dinant à Bouvignes, au moment du fameux sac de la ville des copères, en 1466. Une belle reproduction de ce tableau et quelques documents accompagnent cette étude qui, si elle ne convainc pas, a au moins le mérite d'être fort bien présentée.

(pp. 185-195). A. BEQUET : *Les cimetières belgo-romains d'Arbre et de Treigne*. — Nouvelle contribution à l'étude de cette période si intéressante de notre histoire qui comprend le II^e et le III^e siècle de notre ère et qui fut marquée par un essor remarquable de l'industrie et de l'agriculture, surtout dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Parmi les poteries, les urnes, les fibules et autres objets analogues à ceux que l'on découvre habituellement dans des nécropoles de ce genre, les tombes de Treigne, particulièrement nombreuses — on en a fouillé 175 — ont fourni une urne en terre blanche, revêtue complètement d'une couverte blanche d'aspect vitreux, et un large poignard, un *pugio* ; M. B. en a conclu que la tombe où fut découverte cette arme, renfermait les cendres d'un vétéran romain, probablement originaire de ce pays.

(pp. 197-800). C.-G. ROLAND : *Les prés Saint-Jean, étude historico-juridique*. — S'il est une étude intéressante au plus haut point et qui a suscité déjà de multiples recherches, c'est la question des biens-communaux et de leur origine. M. R. a voulu apporter sa collaboration

(1) Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché de continuer à tenir les lecteurs de *Wallonia* au courant des publications de la Société archéologique de Namur, depuis 1909. Voir : *Wallonia*, XVII^e année, p. 261 et suiv.). Nous allons réparer cet oubli. — DD. BR.

à la solution de cette question qui soulève encore tant de débats de nos jours, dans le monde judiciaire comme chez les historiens. Cet auteur s'est attaché à l'étude d'une catégorie de biens qui se rencontrent fréquemment dans notre pays wallon : Ces *prés Saint-Jean* sont des prairies où le propriétaire ne jouit que du foin pour laisser la seconde herbe et la pâture à l'usage de la communauté ; ces prés deviennent publics depuis la St-Jean (24 Juin) jusqu'au mois de mars de l'année suivante. Le savant chanoine a retrouvé des traces de ces usages dans nombre de localités des provinces du Hainaut et de Namur ; les archives des diverses communes établies sur la Sambre lui ont fourni de nombreux documents qu'il analyse complètement dans la première partie de son travail. Les habitants des unes ont conservé ces usages, d'autres ont transformé ces prés en *épargne*, d'autres encore ont aliéné complètement leurs droits pour se créer des ressources. Et ce dernier point amène M. R. à l'étude de l'origine de ces coutumes : Comme les droits d'usage des bois et des eaux, les prés Saint-Jean remontent à une haute antiquité ; l'auteur en fait l'histoire à l'époque gauloise, sous les Romains et après les invasions franques. Lorsque le régime féodal s'établit, ces usages se maintinrent : à côté du manse seigneurial, et d'autres propriétés particulières assujetties à diverses redevances, il y eut des biens-communaux, et aussi des prairies qui appartinrent à un habitant pendant une partie de l'année et à la communauté après la récolte du foin. Il est absolument superflu de rechercher un titre constitutif ou conventionnel établissant ces coutumes ; ce droit collectif d'origine primitive est fondé sur un usage immémorial ; les documents qui les réglementent, ne sont que des reconnaissances de droit et de fait. C'est ce qui a induit en erreur nos législateurs et nos magistrats à plusieurs reprises. M. R. expose, dans la dernière partie de son très intéressant travail, les conflits que soulevèrent ces usages ; il critique très sûrement les jugements qui furent rendus dans le cours du XIX^e siècle, et conclut à la nécessité de modifier radicalement les dispositions du code rural qui a méconnu le caractère de propriété commune de ces Prés Saint-Jean.

(pp. 301-343). F. COURTOY : *Les projets d'embellissement de Namur sous la domination française, 1797 à 1813* — Histoire des transformations de la ville au début du XIX^e siècle : percement de nouvelles rues, création de promenades autour de la ville, destruction de quelques vieux remparts inutiles, etc. L'auteur expose les négociations de l'édilité namuroise, les difficultés qui susciterent ses projets ; à l'occasion de la naissance du roi de Rome, en 1811, il fut question d'édifier un arc de triomphe. Mais la chute du gouvernement impérial amena l'abandon de tout un programme d'embellissement de Namur, et il fallut attendre de nombreuses années avant de voir reprendre et réaliser les projets élaborés pendant le régime français !

(pp. 345-355). *Table onomastique*.

DD. Brouwers.